

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 9 décembre 2024
Président : M. Daniel GROSJEAN
Rapport sur : Préavis N° 22024/168
Rapporteur : M. Olivier MONGE

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N°2024/168 concernant le budget 2025,
ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter le budget ordinaire de la Ville de Nyon pour l'année 2025 dont les totaux se présentent comme suit :

Charges :	CHF	264'759'226.-
Revenus :	CHF	-252'383'229.-
Déficit :	CHF	12'375'997.-

2. d'accorder à la Municipalité les montants relatifs aux crédits de renouvellement, de renforcement des réseaux et services énergétiques des Services industriels pour l'année 2025, soit :

Service des eaux	CHF	2'775'000.-
Service de l'électricité et de l'éclairage public	CHF	2'606'000.-
Service du gaz	CHF	429'000.-
Services énergétiques	CHF	1'310'000.-
Total des extensions	CHF	7'120'000.-

Les participations des tiers et subventions viendront en déduction.

Les dépenses nettes seront portées en augmentation du capital de dotation des Services industriels et amorties selon les règlements en usage pour chacun des secteurs concernés.

3. de prendre acte du plan d'investissements 2025-2029.

Au vote nominal, les conclusions du préavis sont acceptées par 71 oui, 17 non et 4 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 10 décembre 2024.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :

La Secrétaire :

